



## Appel à Contributions

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

La revue *Psycho-droit*, dont le premier numéro vient de paraître en ligne sur [www.psychodroit.com](http://www.psychodroit.com), souhaite donner la parole aux chercheurs et aux praticiens œuvrant dans le champ du droit, de la psychologie et des sciences de l'esprit.

Fondée en 2014, la revue *Psycho-Droit* est une publication numérique de la Société Française de Psychologie Juridique. Disposant d'un Comité scientifique international et interdisciplinaire, la revue publie des travaux théoriques et pratiques situés à l'interface entre la psychologie et le droit, entendus de manière compréhensive.



Nous invitons les auteurs à soumettre leurs articles, qui devront s'inscrire dans l'un des champs thématiques de la revue énumérés ci-dessous, jusqu'au 15 septembre 2016 à l'adresse suivante :

**[psycho.droit@gmail.com](mailto:psycho.droit@gmail.com)**

La longueur de ces contributions sera limitée à trente-cinq pages ; elles devront respecter les recommandations aux auteurs indiquées ci-dessous et seront examinées, en double aveugle, par deux membres du Comité scientifique.

En espérant vous lire très prochainement, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, nos plus cordiales salutations.

Paris, le 14 mars 2016

Jean-Pierre Relmy, Directeur-Fondateur  
Benjamin Lévy, Secrétaire général

## **Psycho-Droit**

Revue internationale de psychologie juridique



### **1. Présentation**

Fondée en 2014, la revue *Psycho-Droit* est une publication numérique de la Société Française de Psychologie Juridique. Disposant d'un Comité scientifique international et interdisciplinaire, la revue publie des travaux théoriques et pratiques situés à l'interface entre la psychologie et le droit, entendus largement. Un à deux numéros sont publiés chaque année, disponibles en libre accès sur le site [www.psychology-droit.com](http://www.psychology-droit.com). Le premier numéro de la revue vient de paraître.

### **2. Direction**

**Directeur-Fondateur** : Jean-Pierre RELMY

*Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris-Sud (Université Paris - Saclay)*

*Membre du CERDI (Universités Paris 1 - Paris Sud)*

*Président-Fondateur de la Société Française de Psychologie Juridique*

**Secrétaire général de rédaction** : Benjamin LEVY

*Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Paris (Ulm)*

*Psychologue clinicien, Docteur en psychopathologie*

*Enseignant-Chercheur à l'Université de Picardie*

*Secrétaire général de la Société Française de Psychologie Juridique*

### **3. Comité scientifique**

Emmanuelle BERNHEIM, *Professeur de droit, Université du Québec à Montréal (Canada)*

Olivier BOITARD, *Psychiatre des hôpitaux, Chef de service au Centre hospitalier de Clermont de l'Oise*

Rosa CARON, *Maître de conférences HDR en psychologie, Université Lille 3*

Pierre-Henri CASTEL, *Directeur de recherche au CNRS, Philosophe, Psychanalyste*

Jennifer CHANDLER, *Professor of Law, University of Ottawa (Canada)*

François COLONNA D'ISTRIA, *Maître de conférences HDR en droit privé, Université de Franche-Comté*

Alexandre DUMAIS, *Médecin Psychiatre, Chercheur titulaire à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal,*

*Professeur adjoint de clinique à l'Université de Montréal (Canada)*

Rafael ENCINAS DE MUNAGORRI, *Professeur de droit privé à l'Université de Nantes*

Grant GILLETT, *Professor of medical Ethics and Neurosurgery, University of Otago (New Zealand)*

Sylvette GUILLEMARD, *Professeur de droit titulaire, Université Laval (Canada)*

Bjarne MELKEVIK, *Professeur de droit titulaire, Université Laval (Canada)*

Fiona MEASHAM, *Professor of Criminology, Durham University (United Kingdom)*

John MONAHAN, *Distinguished Professor of Law, Professor of Psychology and Psychiatric Medicine, University of Virginia (USA)*

Patrick MORVAN, *Professeur de droit privé à l'Université Paris II – Panthéon-Assas*

Guy PARIENTE, *Psychiatre, Psychanalyste, ancien Vacataire à la Maison d'arrêt de la Santé*

Catherine REGIS, *Professeur de droit, Université de Montréal (Canada)*

Jean-François ROBERGE, *Professeur de droit, Université de Sherbrooke (Canada)*

Lucia ROMO, *Professeur de psychologie clinique, Université Paris Ouest, Psychologue au CH Sainte Anne*

Marie-Christine SORDINO, *Professeur de droit privé à l'Université de Montpellier*

François TERRÉ, *Académicien, Professeur de droit privé émérite, Université Paris II – Panthéon-Assas*

Daniel ZAGURY, *Psychiatre des hôpitaux, Chef de service au Centre psychiatrique du Bois-de-Bondy, Expert psychiatre près la Cour d'appel de Paris*

#### **4. Champs thématiques**

- Psychologie, droit et philosophie
- Psychologie, droit et sciences
- Psychologie, droit et culture
- Psychologie, loi et contrat
- Psychologie, infractions et sanctions
- Psychologie, conflits et justice
- Psychologie, droit et violence
- Psychologie, droit et innovation
- Droit, émotions et affections
- Droit, psychologie et communication
- Droit, développement personnel et bien-être
- Droit, parapsychologie et zététique (scepticisme scientifique)

#### **5. Recommandations aux auteurs**

Les articles proposés à la revue *Psycho-Droit* doivent répondre aux normes de présentation suivantes :

- 1) Le texte sera envoyé en format Word, police Arial ou Times New Roman, taille 12, justifié, interligne double.
- 2) L'article sera précédé d'un résumé en français et anglais d'environ 300 mots qui laissera clairement apparaître la question abordée et indiquera le plan du texte.
- 3) L'auteur indiquera, à la suite du résumé, 5 mots-clés en français et anglais.
- 4) L'auteur indiquera, en première page de son texte : le titre de l'article, son nom, le/les titres par lesquels il/elle souhaite être présenté(e), son adresse mail, son adresse postale complète, un numéro de téléphone.
- 5) Les notes seront indiquées en bas de page et les références bibliographiques en fin de texte.
- 6) Le mode de présentation des références bibliographiques est laissé au choix de l'auteur. Il doit être clair, cohérent et rigoureux. En cas de doute, l'auteur adoptera de manière uniforme les normes de présentation bibliographiques de l'APA ou, à défaut, l'une de celles énumérées à l'adresse : <https://www.zotero.org/styles/>